



Les Défibrill'Acteurs

DOSSIER DE PRESSE

Opération « Ils chantent pour le coeur »



Contact Presse Les Défibrill'Acteurs
Stéphanie Cassan
Téléphone : 01 75 51 30 67
Email : scassan@virage-s.com
Site internet : defibrillacteurs.asso.fr



Les Défibrill'Acteurs

Le Projet d'album

Avec le lancement d'un album original « Ils chantent pour le coeur », Les Défibrill'Acteurs souhaitent toucher le grand public et l'informer de l'urgence à installer des défibrillateurs dans les immeubles.

10 artistes ont accepté d'offrir une de leur chanson à l'album « Ils chantent pour le coeur » :

1. Mon coeur, mon amour - Anais
2. Je suis mon coeur - Lara Fabian
3. Pourquoi battait mon coeur ? - Alex Beaupain
4. Coeur ouvert - Louis Bertignac
5. Coeur Combat - Isabelle Boulay
6. Coeur blessé - Petula Clark
7. Coeur de rubis - Lio
8. Le langage du coeur - Abd Al Malik
9. Mon coeur qui penche - Poisson en duo avec Sanseverino
10. Coeur grenadine - Laurent Voulzy

L'album sera vendu au profit d'une cause unique : l'installation de défibrillateurs dans les immeubles d'habitation.

L'album sera mis en vente sur le site internet de l'association au prix de 9 euros, le 12 mai 2012 aux Galeries Lafayette Montparnasse et sur amazon.fr

*Sauvez des vies !
Installez ou faites installer des défibrillateurs cardiaques
dans votre immeuble*



Nous remercions les artistes qui ont fait don de leurs droits d'auteur au profit de l'album "Ils chantent pour le coeur" et au comité scientifique de l'association : le Professeur Xavier Jouven, le Professeur Alain Combes et le docteur Emmanuel Jacquemont.
Retrouvez l'association sur www.defibrillacteurs.asso.fr



Les Défibrill'Acteurs

L'association

L'Association Les Défibrill'Acteurs a été fondée en 2009.

Sa création est partie d'un constat simple.

Sur les 50.000 accidents cardiaques répertoriés chaque année, 80 % ont lieu à domicile. Or, si une politique d'installation de défibrillateurs cardiaques se développe dans les lieux publics, rien n'a jamais été fait pour prendre en compte la grande majorité de ces accidents à domicile. Face à ce constat, l'Association a décidé de mobiliser toutes les personnes concernées : politiques, médecins, professionnels du logement, pour que des appareils soient installés dans les parties communes des immeubles d'habitation.

L'association a pour objet de promouvoir la mise en place et l'installation de défibrillateurs cardiaques dans les parties communes des immeubles d'habitation, ou dans celles des immeubles destinés aux entreprises.

À ce titre, l'association se fixe notamment pour objectifs :

- d'assurer la promotion et le développement de l'installation des défibrillateurs, notamment auprès des propriétaires immobiliers (publics ou privés), des gestionnaires (publics ou privés) de parc immobilier, des syndicats professionnels, de faciliter l'acquisition, l'implantation, l'entretien des matériels à ses membres et à leurs clients, de leur fournir les conseils nécessaires dans le domaine de l'acquisition, de l'implantation et de la mise à disposition des matériels aux occupants des immeubles concernés,

- d'assurer auprès de toutes instances politiques et administratives l'influence nécessaire et utile au développement de l'installation des défibrillateurs cardiaques,

- d'oeuvrer auprès du public et des médias pour améliorer la connaissance de l'apport de la présence de défibrillateurs et de la nécessité de son déploiement, d'organiser des manifestations et de prendre toute initiative pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association,

- et de développer toutes autres activités en relation avec les points précédents.

Les trois demandes adressées par l'association aux politiques pour favoriser l'implantation des défibrillateurs et sauver des vies restent :

- la prise en compte de la dépense liée aux défibrillateurs dans la liste des charges locatives,
- le classement de l'installation et l'entretien des défibrillateurs dans les immeubles d'habitation dans la catégorie des travaux bénéficiant d'une TVA à taux réduit,
- la possibilité d'utiliser la majorité de l'article 24 (majorité simple) de la loi de 1965 lors des votes en assemblée générale de copropriété.



Les Défibrill'Acteurs

Notre Parrain

Raymond Domenech soutient les Défibrill'Acteurs depuis son origine. Sous les feux de la rampe ou en retrait médiatique, cet homme de coeur donne toujours de son temps à l'association.

« Je me suis engagé dans l'opération privée et bénévole Les Défibrill'Acteurs car il me semblait essentiel d'accompagner l'installation de défibrillateurs au coeur des immeubles d'habitation. Lors de son lancement, j'ai rencontré des hommes et des femmes heureux et fiers d'être parmi les premiers à installer, au sein de leur copropriété, un appareil qui serait capable de sauver la vie à un voisin. L'enthousiasme qui est né de cette opération me conduit à poursuivre ce parrainage. A chaque nouvelle opération, je suis face à des gens heureux de participer ensemble à une fête du coeur. J'ai appris en travaillant au côté de l'association que des gestes simples pouvaient sauver des vies.... Agir contre tout risque de mort subite dans la vie quotidienne est un beau challenge ».

Raymond Domenech a ainsi participé en mars 2012 à l'événement Caritivart en réalisant une toile vendue aux enchères par Pierre Maître Cornette de Saint-Cyr, au profit de l'association Les Défibrill'Acteurs.

Comité scientifique

Conscient de l'importance de s'entourer de compétences médicales, l'association Les Défibrill'Acteurs a réuni au sein de son comité scientifique des médecins impliqués dans les questions liées aux défaillances cardiaques et aux défibrillateurs.

Monsieur le Professeur Xavier Jouven, professeur de santé publique, cardiologue à l'Hôpital Européen Georges Pompidou, référent national en matière de défibrillateurs : *« Les défibrillateurs automatiques sont construits pour être utilisés par tous, et ce de façon très simple. Il suffit d'appuyer sur le bouton ON et de coller sur le thorax de la*



victime 2 gros patches, comme il est indiqué sur l'appareil. Des enfants de 12 ans qui n'avaient pas été formés auparavant l'ont parfaitement utilisé, aussi bien que des secouristes formés.»

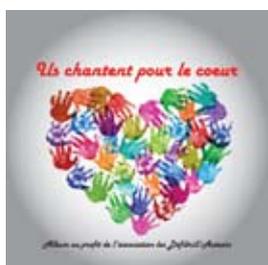
Monsieur le Professeur Alain Combes, chef de service adjoint, Institut de Cardiologie, Groupe Hospitalier Pitié-Salpêtrière : *« Le pronostic de l'arrêt cardiaque réanimé avec retard (plus de 3 à 4 minutes) est extrêmement péjoratif, avec plus de 95% de décès à court terme. Par ailleurs, sur les 40.000 arrêts cardiaques observés chaque année en France, 30.000 surviennent à domicile. Il existe donc un potentiel énorme de gains de vies si des actions spécifiques sont menées.»*

Monsieur le Docteur Emmanuel Jacquety, médecin généraliste, spécialiste de la médecine sportive :

« Il est indéniable que le pourcentage de survie d'un malade en arrêt cardiaque reste mince, en l'absence de structure de réanimation proche, mais il est aussi reconnu que pour doubler, voire tripler ce pourcentage, le premier geste à faire en même temps que l'appel du 15 ou du 18, est la défibrillation du coeur, grâce à un défibrillateur que tout un chacun devrait être capable d'utiliser sans se poser de question. C'est un acte de civisme que l'on devrait inclure dans un enseignement spécifique, comme le massage cardiaque externe, la mise en position latérale de sécurité ou l'utilisation des gilets à bandes réfléchissantes lors des accidents de la route ».



Les Défibrill'Acteurs



BON DE COMMANDE
Album « Ils chantent pour le coeur »
au profit de l'Association Les Défibrill'Acteurs
Prix : 9 euros

Date

Société

Nom

Prénom

Adresse de livraison

Adresse de facturation si différente

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Email

Quantité

A retourner : Association Les Défibrill'Acteurs - 57 rue Cecille Dinant - 92 140 Clamart
email de contact : scassan@virage-s.com